
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse des officiers de l'armée de l'Ouest relative au siège d'Angers, lors de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse des officiers de l'armée de l'Ouest relative au siège d'Angers, lors de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 391;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37588_t1_0391_0000_4;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37588_t1_0391_0000_4)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

blique une et indivisible, et la haine de ceux qui ne l'aiment pas, les sans-culottes composant la Société populaire et montagnarde de Poitiers.

« RALD, président; MORLON, secrétaires; COU-
TURIER, secrétaire; DESMIER; RIGOU-
MIER, secrétaire. »

Les officiers de l'armée de l'Ouest présentent à la Convention nationale une adresse relative au siège d'Angers, dans laquelle ils font le plus grand éloge des citoyens et citoyennes de cette commune, dont ils ont célébré les vertus et le courage dans des couplets patriotiques joints à cette adresse.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité d'instruction publique (1).

Suit le texte de cette adresse (2).

Adresse à la Convention nationale par les officiers de l'armée de l'Ouest, au sujet du siège d'Angers par les brigands.

« A Angers, ce 15^e jour du 3^e mois de la 2^e année de la République française, une et indivisible, 2^e décade.

« Citoyens représentants,

« Depuis que nous remplissons la triste fonction de combattre et de détruire nécessairement des français dans la Vendée, voici la seconde fois enfin que nous avons la consolation de nous trouver avec des citoyens qui soient véritablement dignes d'être appelés nos frères et d'être décorés du glorieux nom de républicains.

« Nous sommes maintenant si accoutumés à ne trouver partout que de l'artifice et du dangereux dessous de cartes, qu'en vérité nous pouvons bien regarder comme un vrai phénomène tout ce qui vient de se passer de beau sous nos yeux pendant les deux jours derniers qu'a duré le téméraire siège d'Angers par les audacieux brigands qui, non contents d'avoir été vigoureusement mis en déroute à Granville, il y a trois semaines, ont encore voulu l'être aujourd'hui à Angers.

« Le 12 de ce mois, ils bivouaquèrent à une lieue de cette ville, du côté de La Flèche. Sur cette nouvelle, on battit la générale à Angers et tout fut bientôt sur pieds, citoyens comme soldats. On se prépare à faire une vigoureuse résistance, et l'on détache un corps armé, de 5 à 600 hommes, pour aller conduire une pièce de canon au Pont-de-Cé, qui était défendu par 3.000 hommes.

« Le 13 à 10 heures du matin, les brigands attaquent. Nos canons les reçoivent, pendant que toute l'armée et les citoyens de la ville se rassemblent et se rendent respectivement à leurs différents postes assignés par les généraux. Le feu tout aussitôt éclate dans plusieurs maisons des faubourgs que les brigands auraient pu prendre pour leur retranchement.

« C'était une précaution dont on s'était habilement avisé avant leur arrivée pour leur ôter le plus d'asiles possible dans le voisinage de la ville.

« Ils n'en trouvèrent pas moins un ci-devant couvent et plusieurs grandes maisons en état de les recevoir, tout vis-à-vis l'hôtel de la commune, qui donne précisément sur le rempart, non loin de la porte Saint-Michel, qui aboutit à la route de Paris, que les brigands tenaient en leur pouvoir. De là, ces malheureux fusillaient et canonnaient la ville et la municipalité surtout avec une ardeur indescriptible. Nous leur répondîmes sur le même ton, et cela dura toute la journée, une partie de toute la nuit et les trois quarts et demi du lendemain, ce qui les lassa et finit par les mettre en déroute.

« Voilà, en deux mots, le résumé de cette nouvelle tentative de la horde exécrationnelle que, depuis sept à huit mois, sans trop savoir pourquoi, nous avons tant de peine à exterminer. Mais voici maintenant, de quelle belle manière nos magnanimes frères d'Angers se sont illustrés dans cette épineuse affaire et nous ont aidés à les délivrer du fléau d'un assaut que d'après toutes les funestes expériences répétées du trop traître passé, nous avions tout lieu de craindre, et pour la République, et pour eux et pour nous.

« D'abord les officiers municipaux, dans la cour desquels il y avait une assez forte partie de notre armée qui combattait tour à tour sur leurs remparts, se trouvèrent tous en écharpe sur leur porte, quand nous entrâmes chez eux pour les défendre. Ils nous reçurent très fraternellement et ne nous laissèrent manquer de rien de ce qui était en leur pouvoir, tant pour la défense générale de la place que pour les besoins les plus minutieux de tous les individus de notre troupe. On leur doit les plus grands éloges et en même temps la plus grande reconnaissance pour le zèle et l'ardent patriotisme qu'ils ont tous montrés dans cette occasion décisive. Ils ne s'écarterent pas un instant de leur poste, ni nuit, ni jour, disant et répétant bravement à qui voulait l'entendre, qu'ils avaient juré d'y mourir et qu'eux ainsi que tous les habitants d'Angers étaient très disposés à s'ensevelir sous leurs murs plutôt que d'ouvrir leurs portes aux criminels assiégeants.

« On jugea nécessaire de hérissier de petits sacs pleins de terre les rebords des murailles, qui sont trop basses, pour favoriser le soldat assiégé, pendant qu'il observe ou charge son arme; tout aussitôt ces bons magistrats se répandirent dans les différents quartiers de la ville pour en solliciter aux femmes, et en moins d'une heure, on en vit déjà arriver de toutes parts.

« On leur fit entrevoir que, pendant que le soldat se battait, il ne pouvait pourvoir à sa subsistance, ils firent aussitôt proclamer au son de la caisse dans toute la ville qu'on ait à leur faire des soupes pour les sustenter; mais leurs ordres étaient déjà prévenus par l'humaine sollicitude du patriotisme rare des respectables femmes d'Angers; déjà les rues étaient pleines de ces dignes femmes qui s'entrechoquaient et couraient vivement aux remparts, des terrines pleines de viande et de soupe à la main, pain et vin dessous le bras, pour restaurer un peu, disaient-elles, leurs braves défenseurs.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 123.

(2) Archives nationales, carton F¹⁷ 1703, dossier 1865.